

ACCOMPAGNER LES EQUIPES DANS LA CONSTRUCTION DES PROJETS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES

L'apprenti n'est pas un élève comme les autres puisqu'il est avant tout salarié d'entreprise qui suit une formation, au regard du code du travail. L'accueillir et le former demande une pédagogie spécifique et un changement de positionnement pour l'enseignant.

Objectif

Adapter sa pédagogie et son accompagnement éducatif à un public d'apprentis.

∠ Pour quel public ?

• Enseignants, formateurs, chefs des travaux, cadres intermédiaires et développeurs.

Contenus

- Passer d'un enseignement pour l'élève à une formation pour l'apprenti salarié.
- Organiser la relation avec le maître d'apprentissage.
- Définir la notion de formateur référent.
- Construire son évaluation dans le cadre du CCF et en lien avec l'entreprise.
- Gérer la relation aux parents.
- Gérer une rupture de contrat d'apprentissage.

Durée : à déterminer en intra

Coût: selon devis

Renseignements

Pierre Santini pierre.santini@ares.asso.fr 06 47 80 55 95